

2026



Ateliers de prévention des risques professionnels

**Vous êtes adhérent
de l'AMIEM, inscrivez-vous
gratuitement à nos ateliers**

Programme

**Inclus dans
la cotisation**

- ▶ Aide à la mise en place de l'évaluation des risques dans les TPE / PME
- ▶ Optimiser l'aménagement de son poste de travail sur écran
- ▶ La santé du dirigeant, premier capital immatériel de l'entreprise !
- ▶ Evaluation du risque chimique : principes généraux
- ▶ Evaluation du risque chimique : cas Pratique - Appréhender le risque chimique dans un atelier
- ▶ Evaluation du risque chimique : utilisation de l'Outil SEIRICH
- ▶ Comprendre les Troubles Musculo-Squelettique (TMS)
- ▶ Comment agir en prévention des Troubles Musculo-Squelettique (TMS) ?
- ▶ Réussir son projet de conception des lieux et postes de travail
- ▶ Vous travaillez de nuit ou à des horaires irréguliers ?
- ▶ Sensibiliser vos équipes aux enjeux des risques professionnels
- ▶ La consommation de substances psycho actives en milieu professionnel
- ▶ Les saisonniers
- ▶ Mieux connaître votre service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI)

Pour consulter ce catalogue en ligne et vous inscrire :
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Pour nous faire remonter vos besoins et vos remarques :
<https://www.amiem.fr/nous-contacter/contact-prevention/>



Présentation

Comme nous vous l'avions indiqué l'année dernière, l'AMIEM a passé avec succès le 1er niveau de certification et est désormais certifiée selon le référentiel Afnor Spec 2217.

En parallèle, nous avons déployé en fin d'année 2025 un nouvel outil au sein de notre service, avec lequel vous avez probablement fait connaissance.

Ce dernier vous permettra de gérer énormément d'aspects depuis votre espace personnel : options de convocation, gestion de vos effectifs, partage de documents, choix de moyens de paiement et beaucoup d'autres options.*

Concernant les sensibilisations, nous avons facilité l'accès depuis notre site internet avec une icône « Atelier de prévention » accessible depuis la page d'accueil.

Nous les avons ensuite regroupées pour plus de visibilité en 4 rubriques :

- Prévention des risques professionnels
- La santé du dirigeant, premier capital immatériel de l'entreprise
- Santé publique
- Mieux connaître votre service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI)

Nous espérons que cette nouvelle présentation sera de nature à faciliter votre navigation et vos participations futures.

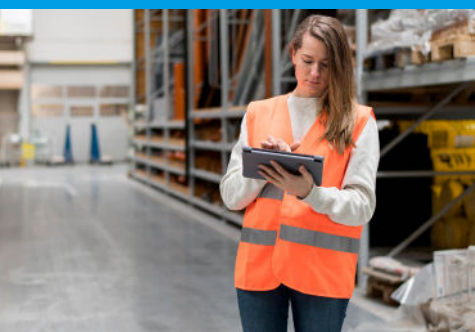
Nos partenaires que sont l'OPPBTP, le MEDEF et le service de Prévention Santé Travail 35 restent mobilisés à nos côtés pour vous apporter les contenus et les animations les plus complets.

Comme toujours, vos retours sont appréciés afin de compléter et faire vivre ce catalogue. Les équipes de l'AMIEM restent mobilisées pour vous apporter le conseil le plus adapté possible.

**Pour toute question sur les identifiants de connexion ou l'utilisation de l'espace adhérent : 02 97 362 262*

Pour rappel, ces sensibilisations sont incluses dans votre cotisation quelle que soit leur durée, leur format et ne font donc pas l'objet d'une facturation complémentaire.

Aide à la mise en place de l'évaluation des risques dans les TPE / PME



Public visé

Personnes en charge de la mise en place et du suivi du document unique dans les entreprises de 1 à 50 salariés.

Pré-requis éventuels

L'existence de la fiche d'entreprise réalisée par votre service de santé au travail est un plus.

Partenaires



3 heures

Programme 2026

Contexte

Le document unique est la transposition par écrit de l'évaluation des risques professionnels liés à une entreprise. Tout employeur est tenu de rédiger un document unique afin de prévenir les risques et prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser la sécurité et la santé des salariés.

Objectifs

- Identifier les dangers présents au sein de votre entreprise
- Evaluer et hiérarchiser les risques auxquels sont soumis vos salariés
- Entamer la rédaction de votre document unique et votre plan d'action

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 10 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Selon le public inscrit, l'OPPBTP apportera son expertise.

Pour un autre accompagnement (webinaire, accompagnement individuel en entreprise) -> Nous contacter.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Optimiser l'aménagement de son poste de travail sur écran

Contexte

Depuis quelque temps, le télétravail s'est largement développé et parfois dans l'urgence.

Avez-vous pris le temps de réfléchir à l'aménagement de votre poste de travail, que ce soit à domicile ou en entreprise ?

Objectifs

Sensibiliser les salariés aux effets sur la santé du travail sur écran et proposer des solutions pratiques pour le réglage et l'aménagement de leur poste.

Effectif maximum par session

Webinaire disponible en replay.

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



J'accède au webinaire



Public visé

Tout salarié concerné par le travail sur écran.

Pré-requis éventuels

Connexion internet adéquate, carte son.



1 heure

La santé du dirigeant, premier capital immatériel de l'entreprise !



Public visé

Dirigeant.

Pré-requis éventuels

Aucun.



3 heures

Programme 2026

Contexte

Le santé est un état complet de bien-être physique, mental et social. Pour le dirigeant, sa santé est un allié incontournable de celle de son entreprise.

Dans un contexte d'évolution de la société et des services de santé au travail, il est aujourd'hui important d'accompagner les dirigeants sur ce sujet.

Objectifs

- Sensibiliser le dirigeant sur sa santé et l'importance de la préserver à travers des données théoriques et chiffrées
- Présenter des leviers d'action possibles
- Proposer un temps d'échanges et de réflexions sur des problématiques rencontrées

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 8 personnes par groupe (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Evaluation du risque chimique

Principes généraux

Module 1

Contexte

Du fait des enjeux de santé importants que revête l'exposition à certains agents chimiques dangereux, dont les produits cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques, l'AMIEM souhaite accompagner ses adhérents sur cette thématique. A cet effet, l'acquisition de notions de bases est nécessaire pour aborder ce risque.

Objectifs

- Comprendre les bases du risque chimique
- Connaître la réglementation (cadre général et spécifique)
- Appréhender les notions de sécurité (danger/risque, expositions, voies de pénétration, mesures de prévention...)

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 12 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Personnes en charge de la mise en place et du suivi du Document unique dans l'entreprise.

Pré-requis éventuels

L'existence d'une évaluation des risques professionnels à jour est un plus.

Partenaires



3 heures 30

Programme 2026

Evaluation du risque chimique

Cas Pratique

Appréhender le risque chimique dans un atelier



Public visé

Public initié.

Pré-requis éventuels

Test initial SEIRICH = niveau 2
[\[Lien pour l'autoévaluation\]](#)
et/ou ayant suivi le module 1.

Partenaires



3 heures 30

Programme 2026

Module 2

Contexte

Du fait des enjeux de santé importants que revête l'exposition à certains agents chimiques dangereux, dont les produits cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques, l'AMIEM souhaite accompagner ses adhérents sur cette thématique. A cet effet, la mise en situation via un cas pratique représentatif permet de mobiliser les connaissances déjà présentes ou acquises via le module précédent : « Risques chimiques – Généralités ».

Objectifs

- Identification pratique (exercice) des dangers et des situations à risque
- Trouver les Fiches de Données de Sécurité (FDS)
- Lecture et compréhension des FDS
- Stockage sécurisé des produits chimiques

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 12 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Evaluation du risque chimique

Utilisation de l'Outil SEIRICH

Module 3

Contexte

Du fait des enjeux de santé importantes que revête l'exposition à certains agents chimiques dangereux, dont les produits cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques, l'AMIEM souhaite accompagner ses adhérents sur cette thématique. A cet effet, un des outils les plus pertinents pour gérer le risque chimique est l'outil SEIRICH.

Objectifs

- Obtenir et vérifier les données de base pour alimenter l'outil
- Utiliser toutes les fonctionnalités de l'outil
- Générer un plan d'action pour planifier sa prévention
- Illustration par cas concrets

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 12 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Matériel

Apporter son PC avec le logiciel Seirich déjà installé.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Public initié.

Pré-requis éventuels

Test initial SEIRICH = niveau 2

[\[Lien pour l'autoévaluation\]](#)
et / ou ayant suivi
le module 1
et idéalement le module 2.

Partenaires



3 heures 30

Programme 2026

Comprendre les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)



Public visé

Toute personne souhaitant avoir un premier niveau d'information sur les TMS.

Pré-requis éventuels

Aucun.

Partenaires



1 heure

Programme 2026

Contexte

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) représentent aujourd'hui la première cause de maladies professionnelles reconnues. Tous les secteurs sont concernés. Vous souhaitez savoir ce qu'on entend par TMS et quelles en sont les origines, ce webinaire tente d'y répondre.

Objectifs

- Définir les TMS
- Connaître les facteurs favorisant l'apparition des TMS
- Identifier leur impact sur les personnes et les entreprises

Effectif maximum par session

Webinaire : 100 connexions

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Comment agir en prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) ?

Contexte

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) représentent aujourd'hui la première cause de maladies professionnelles reconnues. Tous les secteurs sont concernés. Cet atelier vous permettra d'acquérir des bases méthodologiques pour agir en prévention des TMS et d'identifier les acteurs clés pouvant vous aider dans votre démarche.

Objectifs

- Mettre en place les étapes d'une démarche de prévention des TMS
- Mobiliser les acteurs clé
- Analyser une situation de travail en vue d'identifier les facteurs de risques TMS
- Mettre en place un plan d'action

Effectif maximum par session

10 personnes

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM
<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Employeur, encadrant ou toute personne en charge de la prévention.

Pré-requis éventuels

En cas d'impossibilité de participer au webinaire « Comprendre les Troubles Musculo-Squelettiques », un lien vous sera transmis pour le suivre avant cette sensibilisation lors de la confirmation de votre inscription.

Partenaires

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Morbihan



3 heures 30

Programme 2026

Réussir son projet de conception des lieux et postes de travail



Public visé

Employeur, encadrant, responsable technique ou toute autre personne en charge d'un projet de transformation / conception des lieux et postes de travail.

Pré-requis éventuels

Aucun.



2 heures

Programme 2026

Contexte

Un projet de conception, réaménagement de vos lieux et postes de travail sont à l'étude ou en cours dans votre entreprise ? C'est l'occasion de prendre en compte, en amont et de façon pérenne, les aspects santé, sécurité et bien être de vos salariés.

C'est aussi le moment d'intégrer des éléments décisifs dès les phases initiales du projet. En effet, les actions correctives a posteriori ne sont pas toujours réalisables et ont bien souvent un impact financier non négligeable.

Objectifs

Découvrir le rôle d'un ergonome et les différents types d'accompagnements, en fonction de l'avancée du projet de conception et/ou d'aménagement ainsi que leurs plus-values au travers d'exemples concrets.

Effectif maximum par session

10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Vous travaillez de nuit ou à des horaires irréguliers ?

Contexte

Le nombre de travailleurs de nuit et/ou postés augmente. Les conséquences sur la santé de ces salariés ne sont plus à démontrer : troubles du sommeil, de l'humeur, risque d'accidents du travail graves, diabète, obésité et augmentation du risque de cancer.

Une information sur ces conséquences avec une sensibilisation de l'importance du sommeil et de sa gestion, en fonction des horaires de travail, sera proposée.

Objectifs

Comprendre pour agir en termes de bien-être au travail :

- Le sommeil : son rôle, son mécanisme
- Les grandes règles de l'équilibre veille-sommeil, chronobiologie
- Les principes généraux de l'équilibre alimentaire

Apprendre à mieux organiser son temps de sommeil et de repos, et à bien s'alimenter, en fonction de ses contraintes professionnelles dans le cadre du travail de nuit et posté.

Effectif maximum par session

12 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Salariés exposés au travail de nuit et/ou posté.

Pré-requis éventuels

Information de l'employeur et des éventuelles instances représentatives du personnel sur les risques liés aux divers troubles du sommeil et de l'équilibre alimentaire.



2 heures

Programme 2026

Sensibiliser vos équipes aux enjeux des risques professionnels



Public visé

Salariés tous secteurs et
tous contrats.

Pré-requis éventuels

Visite de l'entreprise
éventuelle avec échanges
avec la direction.



2 heures

Programme 2026

Contexte

Une prévention efficace des risques professionnels regroupe les actions collectives ou individuelles. Celles-ci évitent l'apparition d'un danger lié au travail effectué ou à son environnement, ou en diminuent les impacts.

Le jeu « JE RISQKOI ? » est un outil ludique et pédagogique innovant pour sensibiliser les salariés sur des risques professionnels et des thématiques de santé au travail.

Objectifs

- Connaître les différents risques professionnels (bruit, risque chimique, risque biologique, manutention, accident de travail, ambiance thermique) et des thématiques santé (sommeil, hygiène de vie, addictions...)
- Aborder des thématiques de santé
- Mettre en situation pour induire de la réflexion et de l'échange
- Faire l'expérience de certains risques professionnels par la simulation

Effectif maximum par session

Jusqu'à 15 personnes – réparties en 3 équipes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris

La consommation de substances psycho actives en milieu professionnel

Contexte

Engager des actions de prévention des conduites addictives en milieu professionnel ne se limite pas à l'application de la réglementation en vigueur ni à la mise en place de procédures de contrôle.

Les conséquences sur la santé (trouble du sommeil, trouble du comportement/de l'humeur) et pour l'entreprise (absentéisme-accident du travail/accident du trajet-productivité) ne sont plus à démontrer.

L'AMIEM vous propose une sensibilisation sur les consommations et les pratiques addictives avec ou sans produit par le biais d'un support théorique ainsi que des outils interactifs et pédagogiques.

Objectifs

- Informer les acteurs de l'entreprise sur les conduites addictives
- Initier une démarche de prévention
- Utiliser des supports pédagogiques et échanger sur des cas concrets
- Accompagner / orienter vers les professionnels de santé et/ou le réseau identifié sur le territoire

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 10 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

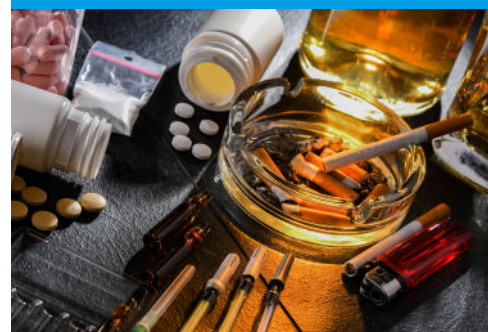
Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Employeurs et salariés.

Pré-requis éventuels

Aucun.



1 heure 30

Programme 2026

Les saisonniers



Public visé

Salariés en contrat
saisonnier ou CDD d'été.

Pré-requis éventuels

Aucun.



1 heure 15

Programme 2026

Contexte

Pour la saison estivale, vous embauchez ou prévoyez d'embaucher du personnel saisonnier.

En fonction des risques professionnels et de la durée du contrat, nous pouvons vous proposer d'organiser une action de formation et de prévention dans vos locaux.

Objectifs

Sensibiliser les salariés à la prévention des risques professionnels et à des thématiques de santé au travail : bruit, risque chimique, manutention, ambiance thermique, chute, accidents, risque biologique, addictions, sommeil, alimentation.

Effectif maximum par session

Pour des impératifs de logistique, le nombre de places est limité à 20 personnes par groupe.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>

Je m'inscris



Mieux connaître votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI)

Contexte

Le domaine de la santé au travail a connu de nombreuses réformes depuis quelques années.

Les évolutions réglementaires qui en découlent sont nombreuses et nécessitent des adaptations de fonctionnement pour les SPSTI et pour leurs adhérents. De nouvelles missions sont progressivement créées ou renforcées, pilotées par de nouveaux profils (chargés de maintien, toxicologues...).

Objectifs

- Expliquer les rôles et missions de son SPSTI
- Aider à la déclaration de ses salariés et à la maîtrise des aspects administratifs
- Présenter les missions menées en entreprises par les équipes pluridisciplinaires (Médecins, infirmiers, préventeurs), et apprendre comment en bénéficier

Effectif maximum par session

Présentiel : 10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Webinaire : 100 connexions.

Lieux / Dates / Inscriptions

Toutes les infos sur le site de l'AMIEM

<https://www.amiem.fr/mon-espace-prevention/>



Je m'inscris



Public visé

Tout nouvel adhérent à l'AMIEM.

Tout adhérent souhaitant mieux connaître et mobiliser les actions de conseil et d'accompagnement mises en place par l'AMIEM.

Pré-requis éventuels

Aucun.



1 heure

**Formez gratuitement
vos salariés à
la prévention des risques grâce au**

E-LEARNING

**Simple
& rapide**



L'AMIEM propose en libre accès 13 modules d'e-learning à destination de ses entreprises adhérentes (évaluations des risques professionnels, risque bruit, risque chimique, risque manutention, risque TMS...)

<https://www.amiem.fr/e-learning/>



1 Chemin de Locmaria Pantarff - CS 45591
56855 CAUDAN Cedex



02 97 362 262



www.amiem.fr